

Groupe de travail Réseau
Request for Comments : 2014
BCP : 8
Catégorie : Bonnes pratiques actuelles

A. Weinrib, Intel Corporation
J. Postel, ISI
octobre 1996
Traduction Claude Brière de L'Isle

Lignes directrices et procédures du groupe de recherches IRTF

Statut du présent mémoire

Le présent document spécifie les bonnes pratiques actuelles de l'Internet pour la communauté de l'Internet, et appelle à des discussions et suggestions pour son amélioration. La distribution du présent mémoire n'est soumise à aucune restriction.

Résumé

L'équipe de recherches sur l'Internet (IRTF, *Internet Research Task Force*) a la responsabilité d'organiser des groupes pour investiguer les sujets de recherches relatifs aux protocoles, applications, et technologies de l'Internet. Les activités de l'IRTF sont organisées en groupes de recherche. Le présent document décrit les lignes directrices et les procédures de formation et de fonctionnement des groupes de recherche de l'IRTF. Il décrit les relations entre les participants à l'IRTF, les groupes de recherche, le groupe de pilotage des recherches de l'Internet (IRSG, *Internet Research Steering Group*) et le bureau d'architecture de l'Internet (IAB, *Internet Architecture Board*). Les tâches de base des participants à l'IRTF, incluant la présidence de l'IRTF, les présidences de groupes de recherche et des membres de l'IRSG sont définies.

1. Introduction

Le présent document définit les lignes directrices et les procédures des groupes de recherche de l'équipe de recherches pour l'Internet (IRTF, *Internet Research Task Force*). L'IRTF se concentre sur les questions de recherche à plus long terme qui se rapportent à l'Internet, tandis que l'organisation parallèle, l'équipe d'ingénierie de l'Internet (IETF, *Internet Engineering Task Force*) se concentre sur les questions à plus court terme de l'ingénierie et de la confection des normes.

L'Internet est un ensemble de réseaux autonomes interconnectés qui collaborent selon une organisation internationale lâche ; il prend en charge des communications d'hôte à hôte par une adhésion volontaire à des protocoles ouverts et des procédures définies par les normes de l'Internet, dont la collection est couramment appelée la "suite de protocoles TCP/IP". Le développement et la révision des normes potentielles de l'Internet provenant de toutes sources sont conduits par l'équipe d'ingénierie de l'Internet (IETF). Le processus des normes de l'Internet est défini dans la [RFC2026].

L'IRTF se compose d'un certain nombre de petits groupes de recherche ciblés, à long terme. Ces groupes travaillent sur des sujets qui se rapportent aux protocoles, aux applications, à l'architecture et à la technologie de l'Internet. Les groupes de recherche sont supposés avoir des participants sur le long terme nécessaires pour promouvoir le développement d'une recherche en collaboration et un travail d'équipe pour explorer les objets de recherches. La participation est celle de contributeurs individuels, plutôt que de représentants d'organisations.

L'IRTF est dirigé par le président de l'IRTF en consultation avec le groupe de pilotage de la recherche de l'Internet (IRSG, *Internet Research Steering Group*). Les membres de l'IRSG incluent le président de l'IRTF, les présidents des divers groupes de recherche et éventuellement d'autres individus ("membres au sens large") de la communauté de la recherche.

Le président de l'IRTF est nommé par l'IAB, les présidents des groupes de recherche sont nommés au titre de la formation des groupes de recherche (comme précisé plus loin) et les membres de l'IRSG au sens large sont choisis par le président de l'IRTF en consultation avec le reste de l'IRSG et avec l'approbation de l'IAB.

En plus de la gestion des groupes de recherche, l'IRSG peut de temps en temps tenir des ateliers spécialisés centrés sur des objets de recherche d'importance pour l'évolution de l'Internet, ou des ateliers plus généraux pour, par exemple, discuter des priorités de la recherche du point de vue de l'Internet.

Le présent document définit les procédures et les lignes directrices pour la formation et le fonctionnement des groupes de recherche dans l'IRTF. Les tâches du président de l'IRTF, des présidents des groupes de recherche et des membres de l'IRSG sont aussi décrites. Sauf pour les membres de l'IRSG au sens large, il n'y a pas de participation générale dans l'IRTF, seulement une participation à un groupe de recherche spécifique.

Le document utilise "devra", "doit" et "exige" lorsque il décrit les étapes du processus qui sont essentielles, et utilise "suggère", "devrait" et "peut" lorsque des lignes directrices sont décrites sans caractère essentiel, mais sont fortement recommandées pour

favoriser un fonctionnement harmonieux du groupe de recherche. Les termes "ils", "eux" et "leurs" sont utilisés dans le présent document comme englobant aussi les pronoms à la troisième personne du singulier.

1.1 Présentation de l'IRTF

Le lecteur est invité à étudier le processus de normalisation de l'Internet [RFC2026] pour avoir une compréhension complète de la philosophie, des procédures et des lignes directrices de l'IETF et de son approche de la fabrication des normes.

L'IRTF ne fabrique pas de normes, et a donc une philosophie et des procédures un peu différentes et complémentaires. En particulier, un groupe de recherche de l'IRTF est supposé être de longue durée, produisant une suite de "produits" au fil du temps. Les produits d'un groupe de recherche sont des résultats de recherche qui peuvent être disséminés par la publication dans des journaux universitaires et des conférences, comme communications libres pour la communauté, comme RFC pour information, et ainsi de suite. De plus, on s'attend à ce que les technologies développées dans un groupe de recherche soient apportées à l'IETF en tant qu'apports à un ou des groupes de travail de l'IETF pour une éventuelle normalisation. Cependant, un apport d'un groupe de recherche n'a pas plus de poids qu'un apport d'une autre communauté, et passe par le même processus d'établissement de norme que n'importe quelle autre proposition.

Les groupes de recherche de l'IRTF sont formés pour encourager la recherche dans des domaines d'importance pour l'évolution de l'Internet. En clair, tout le monde peut effectuer une telle recherche, qu'il soit ou non membre d'un groupe de recherche. Ce qu'on espère est qu'en entretenant les groupes de recherches, l'IRTF puisse alimenter une collaboration inter organisationnelle, aider à créer une "masse critique" dans les domaines de recherche importants, et augmenter la visibilité et l'impact du travail.

Les groupes de recherche de l'IRTF peuvent être ouverts ou fermés. Un nombre de membres limité peut être un avantage pour la formation de relations de travail à long terme qui sont critiques pour la réussite d'une recherche collaborative. Cependant, il faut en user avec prudence et intelligence pour éviter une inutile fragmentation du travail de la communauté de recherche. Permettre une limitation du nombre de membre est en opposition marquée avec les principes des groupes de travail de l'IETF, qui sont toujours ouverts ; ce contraste reflète la différence des objectifs et de l'environnement des deux organisations : recherche contre établissement de normes.

Pour améliorer les effets de la limitation du nombre de membres, tous les groupes de recherche sont obligés de faire régulièrement rapport de leurs progrès à la communauté, et sont encouragés à tenir des réunions ouvertes occasionnelles (en général colocalisées avec les réunions de l'IETF). De plus, l'IRTF peut héberger des réunions plénières ouvertes lors des réunions régulières de l'IETF durant lesquelles sont présentés les résultats des recherches qui intéressent la communauté. Finalement, plusieurs groupes de recherche qui travaillent dans le même domaine général peuvent exister si c'est approprié.

Plus encore que dans l'IETF, le travail de l'IRSG est placé sous le signe de l'informel. Le but est d'encourager et nourrir des recherches de valeur, et non d'ajouter une bureaucratie pesante à l'entreprise.

1.2 Remerciements

Le présent document se fonde sur la [RFC2418] "Lignes directrices et procédures pour les groupes de travail de l'IETF" de mars 1994 sur un travail à l'origine effectué par E. Huizer et D. Crocker.

2. Formation d'un groupe de recherche

Les groupes de recherche sont le centre de l'activité dans l'IRTF. Un groupe de recherche est normalement créé pour traiter un domaine de recherches qui se rapporte aux protocoles, applications, architecture ou domaines technologiques de l'Internet. Les groupes de recherche ont des membres stables à long terme pour promouvoir le développement d'une collaboration de recherche et une équipe de travail pour explorer les questions à chercher. La participation est celle de contributeurs individuels, plutôt que par des représentants d'organisations.

Un groupe de recherche peut être établi à l'initiative d'un individu ou groupe d'individus. Toute personne intéressée à créer un groupe de recherche à l'IRTF doit soumettre un mandat pour le groupe proposé au président de l'IRTF ainsi qu'une liste proposant les membres fondateurs. Le mandat sera revu par l'IRSG puis transmis à l'IAB pour approbation.

Si il est approuvé, le mandat est placé sur le site de la Toile de l'IRTF, et publié dans le rapport mensuel de l'Internet (IMR, *Internet Monthly Report*).

2.1 Critères de formation

Pour déterminer si il est approprié de créer un groupe de recherche, le président de l'IRTF, l'IRSG et l'IAB vont examiner plusieurs questions :

- Le domaine de recherche que vise le groupe est il clair et pertinent pour la communauté de l'Internet ?
- La formation du groupe de recherche répond à un besoin qui ne serait pas satisfait autrement. Par exemple, on va encourager la formation d'un groupe dont les membres ne proviennent pas d'une seule institution, ou d'un seul pays, et ainsi de suite.
- Les activités du groupe de recherche se chevauchent elles avec celles d'un autre groupe de recherche ? Si oui, il peut être quand même approprié de créer le groupe, mais cette question doit être considérée avec attention car diviser les efforts dilue souvent l'expertise technique disponible.
- Y a t-il un intérêt et une expertise suffisants dans le sujet du groupe de travail avec au moins plusieurs personnes qui veulent faire l'effort qui sera nécessaire pour produire des résultats significatifs à terme ? Les groupes de recherche exigent un effort considérable, y compris la gestion du fonctionnement du groupe de recherche, l'édition des documents du groupe de recherche, et les contributions au texte des documents. L'expérience de l'IRTF suggère que ces rôles ne peuvent normalement être tenus par une seule personne ; au moins quatre ou cinq participants actifs sont normalement nécessaires. Pour aider à cette détermination, une proposition de création d'un groupe de recherche devrait inclure une liste de membres potentiels.

Le Bureau de l'architecture de l'Internet (IAB) va aussi revoir le mandat du groupe de recherche proposé pour déterminer les relations du travail proposé avec l'architecture globale de la suite des protocoles de l'Internet.

2.2 Mandat

Un mandat est un contrat entre un groupe de recherche et l'IRTF pour mener des recherches dans le domaine désigné. Les mandats peuvent être renégociés périodiquement pour refléter des changements de l'état, de l'organisation ou des buts actuels du groupe de recherche.

La formation d'un groupe de recherche exige un mandat qui est initialement négocié entre le président futur du groupe de recherche et le président de l'IRTF. Lorsque le futur président et le président de l'IRTF sont satisfaits de la forme et du contenu du mandat, cela devient la base de la formation d'un groupe de recherche.

Un mandat de groupe de recherche de l'IRTF comporte cinq sections :

1. Nom du groupe de recherche
Le nom d'un groupe de recherche devrait être raisonnablement descriptif ou identifiable. De plus, le groupe devra définir un acronyme (d'un maximum de 8 caractères ASCII imprimables) pour référencer le groupe dans les répertoires de l'IRTF, les listes de diffusion, et les documents généraux. Le nom et l'acronyme ne doivent pas entrer en conflit avec un nom ou acronyme de l'IETF.
2. Président
Le groupe de recherche peut avoir un ou deux présidents pour effectuer les fonctions administratives du groupe. L'adresse de messagerie électronique du ou des présidents devra être incluse.
3. Listes de diffusion
Chaque groupe de recherche devra avoir une adresse (éventuellement celle du président) pour que les membres de la communauté de l'Internet y envoient des questions sur le groupe de recherche. Par exemple, pour demander à se joindre au groupe.

Un groupe de recherche, qu'il soit limité ou ouvert, aura une liste de diffusion Internet "d'intérêt" ouverte à toutes les parties intéressées. Cette liste est utilisée pour une discussion ouverte des questions et annonces des résultats lorsque ils deviennent disponibles. L'adresse à laquelle une partie intéressée devrait envoyer une demande d'abonnement à la liste d'intérêt devrait être incluse ainsi que la procédure à suivre lors de l'abonnement, et la localisation de l'archive de la liste de diffusion d'intérêt.

On s'attend à ce qu'un groupe de recherche puisse aussi avoir une liste de diffusion limitée aux participants réguliers aux réunions car une partie substantielle du travail d'un groupe de recherche sera probablement effectuée par messagerie.

4. Politique d'adhésion

Le mandat doit définir la politique d'adhésion (ouverte ou limitée) et la procédure à suivre pour les membres du groupe. Bien que l'adhésion limitée soit permise, elle n'est en aucune façon encouragée ni exigée.

5. Description de groupe de recherche

Le centre d'intérêt et les intentions du groupe devront être brièvement déclarés. En lisant cette seule section, un individu devrait être capable de décider si ce groupe concerne son propre travail. Le premier paragraphe doit donner un bref résumé du domaine de recherche, des bases, des buts et des approches retenues pour le groupe de recherche. Ce paragraphe sera fréquemment utilisé comme une vue d'ensemble de l'effort du groupe de recherche.

Pour faciliter l'évaluation du travail prévu et fournir des lignes directrices au groupe de recherche, le mandat devra décrire la recherche proposée et devra discuter les objectifs et l'impact attendu à l'égard de l'architecture de l'Internet

3. Fonctionnement des groupes de recherche

Les groupes de recherche sont autonomes et chacun détermine la plupart des détails de son propre fonctionnement à l'égard de la participation aux réunions, les dates limites, les normes de comportement, etc. Comme les produits sont des résultats de recherches, et non des normes de l'Internet, le consensus du groupe n'est pas une exigence. La mesure du succès est plutôt la qualité et l'impact du résultat de la recherche.

Un certain nombre des questions et problèmes de procédures vont se faire jour au fil du temps, et il est du rôle du président du groupe de recherche de gérer le fonctionnement du groupe, en gardant à l'esprit que l'objet final du groupe est de faire des progrès vers la réalisation des buts et objectifs du groupe de recherche.

Il n'y a pas de règles fixes et rigides quant à l'organisation ou la conduite des activités d'un groupe de recherche, mais un ensemble de lignes directrices et de pratiques se sont révélées réussir au fil du temps. Elles sont énumérées ici, le choix réel étant normalement déterminé par les membres et le président du groupe de recherche.

3.1 Calendrier des réunions

Pour des interactions coordonnées et structurées de groupe de recherche, le président doit publier sur la liste de diffusion du groupe un projet d'ordre du jour longtemps avant la tenue de la réunion. L'ordre du jour doit contenir au moins :

- Les points à l'ordre du jour
- Le temps estimé nécessaire pour chaque point
- Une indication claire des documents que les participants devront avoir lu avant la réunion afin d'être bien préparé.

Un groupe de recherche va mener la plus grande partie de ses affaires via sa ou ses listes de diffusion par messagerie électronique. Il est probable qu'il est aussi nécessaire de se réunir périodiquement pour faire les choses qui se font mieux dans des réunions plus interactives, comme des réunions de réflexion, de chaudes altercations, etc. Les réunions peuvent être programmées comme des conférences téléphoniques, des visioconférences, ou des réunions en face à face (physiques).

Il est fortement recommandé que toutes les réunions du groupe de recherche soient enregistrées dans un compte rendu écrit, pour tenir informés les membres qui ne sont pas présents et la communauté au sens large, et de documenter les comptes rendus pour les membres présents et futurs. Ces minutes devraient inclure l'ordre du jour des réunions, un résumé des points forts des discussions, et une liste des participants. Sauf si le président du groupe de recherche en décide autrement, le compte rendu devrait être envoyé au groupe d'intérêt et mis à disposition par les sites de la Toile et ftp de l'IRTF.

3.2 Tenue des réunions

Chaque groupe de recherche déterminera l'équilibre entre réunions par messagerie et en face à face qui est approprié pour faire des progrès vers ses buts.

La messagerie électronique permet la participation la plus facile et la moins coûteuse ; les réunions en face à face permettent souvent une meilleure concentration, un débat plus productif et de meilleures relations de travail.

Les réunions en face à face sont encouragées lorsque elles sont colocalisées avec les réunions régulières de l'IETF pour minimiser les voyages, car les membres de l'IRTF sont souvent aussi actifs dans l'IETF et pour encourager la fertilisation croisée qui survient durant les pauses et les interactions hors sessions. De plus, comme décrit ci-dessus, même un groupe de recherches à participation limitée est encouragé à tenir des réunions occasionnelles ouvertes ; une réunion de l'IETF peut être une occasion idéale pour un tel événement.

3.3 Gestion des réunions

Le défi posé par la gestion des réunions d'un groupe de recherche est de trouver un équilibre entre le besoin de prendre en considération les diverses questions, opinions et approches et le besoin d'avancer. Le groupe de recherche, comme un tout, a la responsabilité finale de trouver cet équilibre.

4. Terminaison des groupes de recherche

Si, à un moment donné, il devient évident qu'un groupe de recherche ne fait plus de progrès dans le domaine de recherche défini dans son mandat, ou échoue à faire régulièrement rapport des résultats de ses recherches à la communauté, le président de l'IRTF peut, en consultation avec le groupe, soit :

1. exiger que le groupe révise son mandat pour le recentrer sur un ensemble différent de problèmes,
2. demander que le groupe choisisse un nouveau président, ou
3. dissoudre le groupe.

Si le groupe de recherche est en désaccord avec le choix du président de l'IRTF, il peut faire appel devant l'IAB.

5. Rôles des personnels

Les groupes de recherche requièrent un soin et des apports considérables. En plus de la participation générale, les groupes de recherche qui réussissent bénéficient des efforts des participants à tenir des rôles fonctionnels spécifiques.

5.1 Président de l'IRTF

Le président de l'IRTF est chargé de s'assurer que les groupes de recherche produisent des résultats cohérents, coordonnés, architecturalement significatifs et en temps voulu comme contribution à l'évolution globale de l'architecture de l'Internet. En plus des tâches détaillées en rapport avec les groupes de recherche mentionnées ci-dessous, le président de l'IRTF peut aussi de temps en temps organiser des ateliers à thème pour les membres de l'IRSG et peut-être d'autres experts du domaine.

Planification

Le président de l'IRTF surveille toute la gamme des activités. Cela peut inclure d'encourager directement la formation de groupes de recherche, plutôt que d'attendre des propositions des participants à l'IRTF.

Coordination des groupes de recherche

Le président de l'IRTF coordonne les travaux des divers groupes de recherche.

Rapport

Le président de l'IRTF fait rapport des progrès de l'IRTF à l'IAB et à la communauté de l'Internet au sens large (y compris via l'IMR).

Suivi des progrès

Le président de l'IRTF suit et gère les progrès des divers groupes de recherche à l'aide d'un rapport d'état régulier sur les documents et réalisations des présidents des groupes de recherche. Les rapports résultants sont mis à la disponibilité de la communauté au sens large à intervalles réguliers.

5.2 Membres de l'IRSG

Les membres de l'IRSG sont chargés de conseiller le président de l'IRTF sur le mandat des nouveaux groupes de recherche et les autres questions relatives au bon fonctionnement de l'IRTF. De plus, la plupart des membres de l'IRSG sont aussi présidents des groupes de recherche.

5.3 Présidence du groupe de recherche

Le président d'un groupe de recherche est chargé de faire progresser les investigations dans son domaine, et a toute latitude dans la conduite des affaires du groupe de recherche. Le président doit s'assurer qu'un certain nombre de tâches sont accomplies, soit directement, soit en allouant ces tâches à d'autres. Cela englobe au minimum ce qui suit :

S'assurer des progrès du groupe de recherche et de la gestion du contenu

Le président a la responsabilité ultime de s'assurer qu'un groupe de recherche réalise des progrès. Pour certains groupes de recherche, cela peut se faire avec un président qui effectue toutes les activités de gestion. Dans d'autres groupes de recherche – en particulier ceux qui ont un grand nombre de participants ou de forts désaccords – il vaut mieux confier le traitement et/ou les fonctions de secrétariat aux autres participants. La gestion du processus relève strictement du style d'interactions du groupe de recherche et non de son contenu. La fonction de secrétariat englobe la préparation des comptes rendus, et éventuellement l'édition de documents rédigés par le groupe.

Superviser la liste de diffusion du groupe de recherche

Le président devrait essayer de s'assurer que les discussions sur cette liste de diffusion sont pertinentes et qu'on ne se livre pas à des attaques "enflammées" ou à des minuties techniques triviales. Le président devrait s'assurer que les discussions de la liste sont résumées et que le résultat est bien documenté (pour éviter les répétitions).

Organiser, préparer et présider les réunions en face à face et les réunions formelles en ligne

Le président devrait planifier et annoncer les réunions bien à l'avance. (Voir le paragraphe sur la planification des réunions pour les procédures.)

Communiquer le résultat des réunions

Le président et/ou le secrétaire doivent s'assurer que le compte rendu est pris.

Distribuer le travail

On s'attend à ce que tous les participants au groupe de recherche contribuent activement au travail du groupe. Les membres du groupe de recherche sont supposés s'engager à long terme parmi un ensemble de membres motivés de la communauté de la recherche. Bien sûr, à tout moment, il est vraisemblable qu'une grande partie du travail sera faite par quelques participants qui y ont un intérêt, des aptitudes et des idées, particuliers. C'est la tâche du président de motiver assez d'experts pour permettre une distribution équitable de la charge de travail.

Développement de documents

Les groupes de recherche produisent des documents et les documents ont besoin d'auteurs. Cependant, avoir la paternité des articles relatifs au travail d'un groupe de recherche est une des principales raisons pour lesquelles des chercheurs deviennent membres, de sorte que trouver des auteurs motivés ne devrait pas être un problème.

Il appartient au groupe de recherche de décider des auteurs des articles qui résultent des activités du groupe de recherche. En particulier, il n'est pas exigé que le groupe entier soit auteur.

Publication de documents

Le président et/ou le secrétaire vont travailler avec l'éditeur des RFC pour s'assurer que les documents à publier comme RFC se conforment aux exigences de publication des RFC et de coordonner tous les changements rédactionnels suggérés par l'éditeur des RFC.

5.4 Éditeur/secrétariat du groupe de recherche

Prendre le compte rendu et éditer les documents rédigés conjointement par le groupe de recherche est souvent effectué par un participant ou un ensemble de participants spécifiquement désignés.

6. Documents des groupes de recherche

6.1 Documents des réunions

Tous les documents pertinents pour une réunion (y compris l'ordre du jour définitif) devraient être publiés sur la liste de diffusion du groupe et être disponibles au moins deux semaines avant le début de la réunion.

Il est fortement suggéré que le président du groupe de recherche s'assure qu'un répertoire FTP anonyme ou un site de la Toile soit disponible pour la réunion à venir. Tous les documents pertinents (y compris l'ordre du jour définitif et le compte rendu de la dernière réunion) devraient être placés dans ce répertoire. Cela présente l'avantage pour tous les participants de pouvoir récupérer tous les fichiers dans ce répertoire et donc d'être sûr qu'ils ont tous les documents pertinents. Aussi, il sera utile de fournir une restitution fondée sur la messagerie électronique pour tous ces documents.

6.2 Demandes de commentaires (RFC)

Le travail d'un groupe de recherche de l'IRTF résulte généralement en la publication des articles sur la recherche et des autres documents, ainsi que ceux qui font partie de la série des RFC pour information ou expérimentales [RFC2026]. Cette série est l'enregistrement des publications archivées pour la communauté de l'Internet. Un document peut être écrit par un individu dans un groupe de recherche, par un groupe dans son ensemble avec un éditeur désigné, ou par d'autres qui ne sont pas impliqués dans l'IRTF. Le ou les auteurs désignés n'ont pas besoin d'inclure le président du groupe.

Note : La série des RFC est seulement un mécanisme de publication et la publication ne détermine pas le statut d'un document. Le statut est déterminé par des étiquettes de statut séparées, explicites. En d'autres termes, on rappelle au lecteur que toutes les normes de l'Internet sont publiées comme RFC, mais toutes les RFC ne spécifient pas des normes.

Les auteurs de RFC sont supposés travailler avec l'éditeur des RFC pour satisfaire à toutes les exigences de formatage, relecture et autres que peut imposer l'éditeur. Généralement, dans le cas d'une soumission destinée à une RFC pour information ou expérimentale, une révision minimale est nécessaire, bien que la publication dans la voie expérimentale exige généralement une revue par l'IESG. Cependant, dans tous les cas, la publication initiale comme projet Internet est préférée.

Si le groupe de recherche ou l'éditeur des RFC pense qu'une relecture extensive est appropriée, il peut être demandé au président de l'IRTF de le faire. Cette révision peut être faite par le président de l'IRTF, par l'IRSG, ou par un réviseur indépendant choisi par le président de l'IRTF. À l'occasion, la révision par l'IETF ou l'IESG peut être appropriée.

7. Considérations sur la sécurité

La sécurité n'est pas traitée dans le présent mémoire.

8. Références

[RFC2026] S. Bradner, "Le processus de [normalisation de l'Internet](#) -- Révision 3", ([BCP0009](#)) octobre 1996. (*Remplace [RFC1602](#), [RFC1871](#)*) (*MàJ par [RFC3667](#), [RFC3668](#), [RFC3932](#), [RFC3979](#), [RFC3978](#), [RFC5378](#), [RFC6410](#)*)

[RFC2418] S. Bradner, "Lignes directrices et procédures pour les groupes de travail de l'IETF", septembre 1998. (*MàJ par [RFC3934](#)*) ([BCP0025](#))

9. Adresses des auteurs

Abel Weinrib
Intel Corporation, MS JF2-74
2111 NE 25th Ave.
Hillsboro, OR 97124
USA
téléphone : 503-264-8972
mél : weinrib@intel.com

Jon Postel
USC - ISI, Suite 1001
4676 Admiralty Way
Marina del Rey, CA 90292-6695
USA
téléphone : 310-822-1511
mél : postel@isi.edu